

Date d’Affichage : 11/04/2018

<p style="text-align: center;">COMMISSION DES COUPES SENIORS REUNION TELEPHONIQUE DU 11/04/2018</p>
--

Présents : MM. J.GAMBART, JM HENON, Fk PORET, JP VIVIEZ

Les personnes membres de la Commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n’ont pris part ni aux délibérations, ni aux décisions.

Coupe Cardon Frères

57679.1 BOULOGNE AIGLON B/LE PORTEL US. Non envoi de la feuille de match après rappel par le District au club de Boulogne Aiglon ce qui entraîne l’application de l’article 179 des RG du District. Homologué : BOULOGNE AIGLON B 0 – LE PORTEL US 3 par pénalité. Amende 20€ à Boulogne Aiglon.

57680.1 EQUIHEN/NEUFCHATEL ECLAIR. Retour du dossier par la Commission de Discipline pour information : match perdu aux 2 équipes.

Coupe Ricoh ADN

57685.1 SAMER B/OUTREAU US. Forfait de Samer B (mail du club). Homologué : SAMER B 0 – OUTREAU US 3 par forfait. Amende minorée 15€ à Samer.

Coupe Côte d’Opale

57690.1 GUINES MARAIS B/AUDRUICQ C. Forfait d’Audruicq C (mail du club). Homologué : GUINES MARAIS B 3 – AUDRUICQ C 0 par forfait. Amende minorée 15€ à Audruicq.

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président : JM HENON

Le Secrétaire : F.PORET